



RAPPORT FINANCIER

2020-2021

Association des Jeunes Élus de
France

NOS ACTIVITES

En cette année de pandémie de Covid-19, nous avons tenu à maintenir une activité événementielle, dans le respect des réglementations et de la vigilance qui s'impose à chacun. La volonté de l'exécutif et du Conseil d'Administration est demeurée inchangée : aucune des activités de l'association ne doit connaître de ticket d'entrée payant. Cette décision présente le désavantage de ralentir la constitution d'une réserve de trésorerie mais nous considérons qu'elle en vaut la peine.

Sur l'exercice 2020-2021, l'association a pu dégager un excédent de 1111,03 euros qui constituent un fonds de roulement pour les projets qui verront le jour lors de l'exercice suivant.

LA MODIFICATION DES COTISATIONS

Pour ce nouvel exercice budgétaire, l'exécutif, avec un avis favorable du Conseil d'Administration, propose une augmentation raisonnable des cotisations adhérentes. Après cette première année de « développement » et de mise en place de nos instances, il est maintenant l'heure de « passer à l'échelle » et de multiplier les temps d'échange et de rencontre entre nos adhérents. Cela va évidemment nécessiter de nouvelles dépenses, avec, par exemple, la location de salles ou encore la contraction d'une assurance-responsabilité pour notre association. Nous avons cependant choisi de maintenir une adhésion pour les nouveaux adhérents à 5 euros pour maintenir notre attractivité.

Pour les élus étudiants, chômeurs et non-indemnisés, la cotisation sera augmentée de 5 euros et passera donc à 10 euros. Pour les élus indemnisés et qui ne sont ni chômeurs, ni étudiants, cette cotisation augmentera de 15 euros et passera donc à 20 euros.

L'ENGAGEMENT DES BENEVOLES

L'engagement de l'ensemble de nos bénévoles, les membres du Conseil d'Administration, du Bureau, de la Commission Électorale et des commissions de travail permet à notre association de vivre sans devoir employer de salarié, ce qui serait actuellement impossible vu nos finances et notamment notre budget 2020-2021. En tant que Président de notre association, je tenais encore une fois à les remercier.

AUGMENTATION DES CHARGES

Avec le rehaussement de nos ambitions, notre association va subir, pour ce budget 2021-2022, une forte augmentation des charges et des dépenses par rapport à l'exercice 2020-2021 :

- Contraction d'une assurance, d'un coût estimé à 150 euros par an.
 - Paiement d'un service d'infrastructure numérique (offerte la première année), d'un coût de 124,20 euros par an.
-

L'EXCEDENT DE L'EXERCICE 2020-2021

L'excédent de l'exercice 2020-2021 s'élève à 1111,03 euros. Cette réserve sera notamment utilisée pour payer notre assurance associative. Le reste sera, pour une partie, stocké en trésorerie et, pour une autre partie, réparti entre les fédérations régionales de notre association pour donner une latitude aux délégués régionaux pour organiser des événements locaux.

BUDGET 2021-2022

Ce budget est celui du développement de notre association, après une année par la Covid-19. Celui-ci va désormais nous servir à faire fonctionner correctement notre association mais également à organiser des événements et des actions diverses.

A l'ordre du jour prochainement :

- Le Tour de France,
- L'Assemblée Générale
- Le Salon des Jeunes Élus de France en février 2022.

Les recettes s'élèveront cette année à 1300 euros et les dépenses à 1204,20 euros. Ce budget présentera donc un léger excédent de 95,80 euros.